

QUELLE PLACE POUR LE VIN, PRODUIT CULTUREL, DANS NOTRE SOCIÉTÉ ?

Par Michel PIRON, Député de Maine et Loire

Depuis plusieurs années (songeons au rapport du Professeur B.Roques..), le statut du vin semble régulièrement remis en question, au risque d'être assimilé parfois aux drogues les plus dures. On imagine aisément les conséquences économiques d'un tel amalgame ; mais a-t-on suffisamment pensé à celles, peut-être plus profondes encore, d'ordre culturel ?

Que notre pays demeure le premier producteur mondial d'appellations d'origine contrôlée et que le travail de la vigne y intéresse plus de 400.000 personnes, n'est-ce pas une raison supplémentaire pour réfléchir à la place du vin dans notre société ?

Culturellement, la place occupée par le vin et son association aux civilisations les plus brillantes justifieraient déjà qu'on en traite sinon avec admiration, du moins avec respect. De l'antiquité à nos jours, profane ou sacrée, l'histoire du vin accompagne celle des hommes et demeure un puissant révélateur de notre rapport au monde : entre épicurisme et hédonisme, entre plaisir contrôlé et débridé, le vin, complice des rêves participe, à l'évidence, d'un certain art de vivre. Le nier ou l'oublier, n'est-ce pas faire preuve de beaucoup de légèreté .. ou d'une grande inculture ? A cet égard trop de mesure nous semblent reposer sur une double confusion entre l' « usage » et l' « abus », le « risque » et le « danger ».

Va-t-on ainsi suspecter le sucre, le beurre ou le vin parce que certains en consomment trop au nom du diabète, du cholestérol ou de l'alcoolisme ?....

« C'est la dose qui fait le poison » disait déjà la sagesse populaire ; ce n'est pas nécessairement le produit. Si l'on devait interdire l'usage parce qu'il y a des abus, tout ou presque, deviendrait vite condamnable et la nourriture elle-même pourrait l'être au nom de l'obésité.

D'où l'erreur qui consiste trop souvent à vouloir établir une règle générale à partir d'excès particuliers, de telle sorte que notre société, pour nous protéger des fautes possibles, nous considère tous comme des coupables « à priori ».

Il n'est pas question ici de récuser les méfaits de l'alcoolisme. Toutefois, un sujet aussi grave et sérieux justifie qu'on s'interroge non seulement sur ses manifestations mais bien plus encore sur sa véritable nature et ses causes. Tous ceux qui ont eu à en connaître savent qu'il s'agit d'abord d'un drame personnel, lourd de conséquences sociales, mais dont la cause première est liée à un profond « mal être ». Ce n'est donc pas dans le vin qu'il faut chercher les causes de l'alcoolisme, mais dans les situations individuelles et familiales particulièrement difficiles.

La seconde méprise entre le **risque** et le **danger** , n'est pas moindre. Le vin demeure certes un produit complexe et porteur de risques, et c'est pourquoi son usage exige un apprentissage, une éducation, en un mot c'est pourquoi il relève d'une culture. Mais, à la différence de la drogue, il ne saurait être qualifié de « dangereux ». Distinguons en effet la notion de « danger » totalement négative, de celle de « risque » , qui est d'abord une chance : voilà pourquoi le vin qu' « on prend » avec plaisir, ne peut être assimilé au « danger » que l'on évite. Il est vrai qu'au nom de je ne sais quel « principe » dit « de précaution », la confusion entre risque et danger sous-tend de plus en plus la réglementation française.

Comment ne pas voir , cependant, qu'en refusant tout risque on se prive de toute chance ?...Celle que nous offre le vin mérite pourtant mieux qu'une réglementation de plus en plus restrictive, voire méprisante. Qu'est-ce donc que le vin ? Il n'y a pas plus aujourd'hui qu'hier de réponse simple à cette question. Issu de la nature, mais transformé, le vin requiert un travail à la fois pratique et théorique, cultural et culturel : en ce sens, il est un produit pleinement et profondément humain, recherche d'un accord harmonieux entre le corps dont il sollicite les sens et l'esprit dont il réclame la sensibilité. Mais comme les hommes peut-être, et parce qu'il vit, il ne se laisse enfermer dans aucune définition.

Quelle place lui donner alors dans nos sociétés contemporaines ? Un univers hyper-médiatisé comme le nôtre, facilite, hélas, la démagogie. Si l'on veut apporter une réponse sérieuse à cette interrogation, il faudra sans doute réunir de multiples compétences (médecins, historiens, philosophes, juristes, sociologues, psychologues..) pour aborder et éclairer le débat dans toutes ses dimensions...

*Dans la confusion actuelle, refaire du vin un thème de réflexion au lieu d'un objet de sanctions constituerait déjà d'un réel progrès : cela ne sera pas facile. Parce que c'est néanmoins, un vrai sujet de société, nous avons tous à y gagner, et ce n'est pas le moindre mérite de ce colloque * que de nous y inviter.*

* Colloque du 20 Octobre 2003 à l'assemblée nationale (voir le compte rendu sur le site)

** Voir aussi sur le Site, rubrique Archives : L'usage du Vin dans la société contemporaine (colloque à l'Université du Vin)